



N° 1514-2016/APS/DES/SAF

Date du : 08/08/2016

Rapport de présentation

OBJET : changement de dénomination du collège de Païta Nord

PJ : un projet de délibération

En séance du 21 avril dernier, le conseil d'administration du collège de Païta Nord a proposé de dénommer le collège « Gabriel-Païta », personnalité du monde politique et coutumier, habitant de la commune. Cette proposition a reçu l'aval de la commune le 23 mai 2016.

Né le 22 juin 1929 à la tribu de Saint Laurent, du clan Kambwa, Gabriel Païta a commencé sa vie professionnelle en qualité d'instituteur après une formation au séminaire de Canala puis de Païta.

Engagé en faveur de l'émancipation de la Nouvelle Calédonie, il s'est très vite dirigé vers le monde politique. Il intégra l'assemblée territoriale en 1957 à l'âge de 28 ans. Il y siégea pendant 25 ans et fut à plusieurs reprises président de la commission permanente. Sa qualité de suppléant du député Rock PIDJOT l'amena à participer à plusieurs missions en Métropole, dont la table ronde de Nain-Ville les roches.

C'est au sein de l'Union calédonienne, dont il devint le secrétaire général adjoint en 1971, qu'il affirma son engagement. Puis en 1984, il fonda le parti fédéral Kanak.

Il était également très engagé dans le respect des traditions et de la coutume. Nommé président de l'aire Djubéa Kaponé au lendemain de l'Accord de Nouméa, il devint président du sénat coutumier entre 2005 et 2006. Homme rassembleur, il faisait le consensus auprès des différentes ethnies. Figure de l'histoire locale, un livre biographique, paru en 1999, lui est dédié.

Gabriel Païta est décédé le 5 septembre 2011. Avec sa disparition, c'est une part de la mémoire de la Nouvelle Calédonie qui s'en est allée.

Tel est l'objet de la présente délibération que j'ai l'honneur de vous soumettre.